

“Persévérer – Celui qui ne lâche pas prise gagne!”

**Discours de l’Albisgüetli du 18 janvier 2013, tenu lors de la 25e
assemblée de l’UDC du canton de Zurich à la maison de
la société de tir de l’Albisgüetli à Zurich**

**par Christoph Blocher,
conseiller national et ancien conseiller fédéral**

Les versions orales et écrites du discours font foi. L'orateur se réserve le droit de s'écarter fortement du manuscrit.

www.blocher.ch

www.svp-zuerich.ch

Sommaire

“Persévérer – Celui qui ne lâche pas prise gagne!”

I.	„Dans ces murs sacrés“	3
II.	Le 3 juillet 1992	4
III.	Aucun répit à Berne	6
IV.	Comment les agresseurs voient-ils la Suisse?	7
V.	Adhérer à l’UE sans votation populaire	9
VI.	Atteinte à l’indépendance de la Confédération	11
VII.	Et le Conseil fédéral?	13
VIII.	Alors, que faire?	15
IX.	Le dernier coup: des milliards pour les enfants de l’Etat.....	16
X.	„Persévérer“! „Celui qui ne lâche pas prise gagne!“	17

Monsieur le Président,
Monsieur le Président de la Confédération,
Monsieur le Président de l'UDC Suisse
Monsieur le Président du groupe parlementaire UDC Suisse
Messieurs les Conseillers d'Etat
Monsieur le Conseiller aux Etats,
Mesdames et Messieurs les Conseillers nationaux de nombreux cantons,
Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat de nombreux cantons,
Messieurs les Présidents de commune et Conseillers communaux,
Messieurs les Juges fédéraux, Juges cantonaux, Juges de district et Procureurs,
Messieurs les Divisionnaires et Brigadiers,
Chers Membres, Amis et Hôtes de l'UDC zurichoise,
Mesdames et Messieurs!

I. „Dans ces murs sacrés“

Je me tiens devant vous aujourd'hui pour la rencontre traditionnelle de l'Albisgüetli, qui offre depuis 25 ans la possibilité à un politicien de «prendre parti» en faveur de notre peuple et de notre pays, et de nombreuses pensées me viennent à l'esprit.

Et puisque notre président de la Confédération Ueli Maurer, qui est, nous en sommes heureux, issu de nos propres rangs, présente sa vision des choses du point de vue du gouvernement de notre pays, je ne puis qu'éprouver de la gratitude et de l'émotion pour notre système politique.

Cette année, je ne sais pas pourquoi, la musique de la «Flûte enchantée» de Mozart me revient à l'esprit. Et notamment la voix merveilleuse de Sarastro avec son air: „Dans ces murs sacrés, où l'homme aime son prochain“. Je n'ai certes jamais pu placer souvent cette entame quelque peu pompeuse, a fortiori accompagnée de la musique de Mozart, cette grande musique de la liberté. Mais pourquoi donc cet air me fait-il vibrer, ici à l'Albisgüetli, jusqu'à la moelle? Ou mieux encore, peut-être, pourquoi me touche-t-il autant le cœur et la raison?

Ne serait-ce au fond que le trac avant un grand discours qui me met dans un tel état?

Un jour, l'un des jeunes UDC m'a dit: «Monsieur Blocher, votre discours était comme une bouteille de ketchup. D'abord, il n'y a rien qui vient, puis tout sort d'un coup!»

Non, Mesdames et Messieurs, ce sentiment s'explique pour une autre raison: A quoi, dans cette magnifique salle – judicieusement choisie dans cette maison de la société de tir - l'UDC zurichoise n'a-t-elle pas déjà rendu hommage, que n'y a-t-elle pas décidé, stimulé, influencé, célébré? Contre quoi n'y a-t-elle pas lutté? Oui,

l'Albisgüetli, et tout particulièrement cette salle, est devenu quelque chose de spécial. L'air chanté par Sarastro lui convient indubitablement: Ce que nous avons fait et ce que nous faisons, nous l'avons fait et nous le faisons par amour pour notre prochain, par amour pour notre pays et notre peuple! Je le répète donc: „Dans ces murs sacrés, où l'homme aime son prochain“.

Souvenons-nous par exemple comment, il y a 20 ans – le 3 juillet 1992 pour être précis – plus de 600 délégués et invités de l'UDC du canton de Zurich se sont retrouvés dans cette salle. Il s'agissait alors de décider de la recommandation concernant la plus importante votation populaire du 20e siècle, à savoir l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE) et à l'Union européenne (UE).

L'atmosphère, dans la salle, était tendue.

Les personnes présentes l'avaient bien compris: il fallait, selon le Conseil fédéral et le Parlement, que le droit européen continue à se substituer au droit suisse.

L'UE, un Etat étranger, devait à l'avenir déterminer la Suisse dans de nombreux domaines et des juges étrangers devaient décider en Suisse.

Le Conseil fédéral – qui était alors plus honnête qu'aujourd'hui – écrivait ceci dans son message au Parlement: „Notre participation à l'EEE ne peut plus être le dernier mot de notre politique d'intégration. Elle doit en effet être vue dans le cadre d'une stratégie européenne qui doit se dérouler en deux phases et qui a pour but une adhésion pleine et entière de la Suisse à l'UE.“¹

Un conseiller fédéral a même décrit à l'époque que l'adhésion à l'EEE était un «camp d'entraînement» pour entrer dans l'EU.² Eh oui, Adolf Ogi a rendu le Conseil fédéral sportif. Trop peut-être. Et d'une souplesse étonnante. L'actuel Conseil fédéral est en effet au mieux de sa forme lorsqu'il s'agit de hocher la tête, de courber l'échine et de plier, surtout devant les chefs d'Etat étranger. Il dispose ici d'une condition physique unique.

II. Le 3 juillet 1992

Et comme la question est de nouveau d'actualité, nous voulons nous souvenir aujourd'hui de ces débats mémorables qui ont eu lieu dans cette salle: c'était six mois avant la votation populaire sur l'adhésion à l'EEE. Berne avait délégué alors la personne la plus compétente pour convaincre l'UDC zurichoise du bien-fondé de l'adhésion; cette personne était l'architecte de l'EEE, le Secrétaire d'Etat Franz Blankart, qui recommandait le «oui».

Comme à l'époque je devais représenter le «non», ce fut le 1er vice-président de notre parti qui dirigea l'assemblée. Il s'appelait Ueli Maurer, qui se trouve à mes

¹ Botschaft zur Genehmigung des Abkommens über den Europäischen Wirtschaftsraum, 18.5.1992, S. 59.

² Erfolgsstory aus Kandersteg. Adolf Ogi im Interview mit Matthias Ackeret. In: persönlich, 1.7.2012.

côtés aujourd'hui en tant que Président de la Confédération, et que je salue cordialement!

Ah oui! De nombreux journalistes avaient également envahi cette salle. La plupart de ces derniers me rappelaient, en 1992 déjà, les veilleurs de nuit du Moyen Âge. Comme hier, ils sont à nouveau à l'affût aujourd'hui, histoire de voir comment l'UDC peut être battue à plate couture.

Non, chers Journalistes, cette comparaison est vraiment injuste. Les veilleurs du Moyen Âge déversaient leur poix à pleines casseroles, alors que nos journalistes jettent la poisse en traînant leurs casseroles....de politiquement correct !

Mais revenons à 1992. Vous souvenez-vous encore de la scène? Monsieur le Secrétaire d'Etat Blankart déclare d'emblée qu'il parlera le bon allemand, car, dit-il, un accord aussi complexe que celui de l'EEE ne saurait être présenté en dialecte.

Je me suis senti tout petit devant tant de savoir académique et une compétence aussi remarquable!

Comme jadis Zwingli lors du Colloque de Marbourg avec Luther, en 1529.

Oui, à Marbourg, en 1529. Il était assis là, le grand Martin Luther, l'ex-moine augustinien, le professeur de théologie à la vénérable université de Wittenberg, un Allemand, créateur éloquent du haut-allemand moderne.

Et à côté, Huldrych Zwingli le Suisse, un Suisse du Haut-Toggenbourg, avec «ses gros souliers à clous», qui maîtrisait peu le haut-allemand moderne, un simple curé de la Grossmünster de Zurich!

Oui, en 1529: Luther voulait que l'on parle latin et Zwingli, bien qu'il maîtrisait cette langue, réclamait que l'on s'exprime en allemand. Il fallait en fin de compte rapprocher l'Eglise des gens, disait le curé zurichois. Parler une langue que les gens comprennent.

Zwingli finit par imposer son point de vue et l'on parla allemand, et l'on parla clairement.

Comme Zwingli en 1529, je me sentais tout petit face au diplomate de haut vol et Secrétaire d'Etat qu'était le professeur docteur Franz Blankart en 1992.

J'essayai de le dissuader de parler en « Hochdeutsch » et lui expliquai timidement que je préférais le dialecte. Ce que l'on ne peut pas exprimer en dialecte n'a de toute façon aucun objet. Mais Monsieur le Secrétaire d'Etat s'en est tenu au haut-allemand. Je m'en suis tenu, quant à moi, au dialecte.

Selon l'article paru le 10 juillet 1992 dans le «Zürcher Boten», j'avais d'ailleurs dû me justifier à l'époque: „Monsieur le Secrétaire d'Etat, je ne peux certainement pas me présenter d'une manière aussi diplomatique que vous le faites. Cela dit, après que Monsieur le conseiller fédéral Ogi nous a lancé, au terme d'un sermon de capucin,

que je n'étais 'pas diplomate, mais franc', les termes ,franc' et ,diplomate' sont apparemment contradictoires!³. J'avais donc choisi à l'époque d'être «franc», tandis que le Secrétaire d'Etat Blankart optait pour le côté «diplomate».

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, l'assemblée des délégués du 3 juillet 1992, si importante d'un point de vue historique: premier parti cantonal et premier parti de Suisse, l'UDC zurichoise décidait alors, par 435 voix contre 14, de recommander le «non» à l'accord avec l'EEE donnant par là un signal fort. De nombreux experts qui ont analysé en détail la votation ont estimé que cette prise de position précoce de l'UDC zurichoise contre l'EEE avait été un événement déterminant pour le rejet de l'accord avec l'EEE par le peuple et les Etats.

C'est donc dans cette salle de l'Albisgüetli qu'ont été posés, en 1992, les jalons de la liberté et du bien-être. Il est fort possible que cet endroit sera un jour vénéré comme un endroit important pour la liberté de la Suisse. Comme le Grutli, lieu de mémoire de l'indépendance de la Suisse et de la liberté, cette salle est un mémorial pour le bien-être et la liberté. Une épine dans la chair de cette «construction intellectuelle défectueuse» qu'est l'UE!

III. Aucun répit à Berne

Mesdames et Messieurs, les citoyens suisses ont certes fait en sorte, le 6 décembre 1992, que la Suisse ne soit pas membre de l'UE jusqu'ici. Et nous le savons tous: c'est parce que la Suisse s'accroche à son autodétermination qu'elle va mieux aujourd'hui que les autres pays. La population a parfaitement compris cela, et depuis longtemps.

Ce qui n'est pas le cas de la classe politique ! Aucun répit en effet pour celle-ci, qui veut encore et toujours engager la Suisse sur la fausse route, celle de l'UE. Nos élites détruisent les droits populaires et l'Etat, tandis que la politique et l'administration ne cessent d'enfler. Elles décrédibilisent la Suisse libre au niveau fédéral, elles centralisent notre pays et déresponsabilisent les votants et les contribuables.

Je suis heureux d'apprendre que Monsieur le Président de la Confédération voyagera moins cette année et qu'il ne fera pas des promesses tous azimuts.

Comme me l'a raconté l'été passé un armailli de Suisse centrale: sa prière du soir était toujours la même:

«Protège-moi, ô mon Dieu, de la grêle et du vent

et du Conseil fédéral qui est à Bruxelles!»

³ Zürcher SVP mit 435:14 gegen EWR-Vertrag. In: Der Zürcher Bote Nr. 28, 10.7.1992, S. 1-2.

Mais cela ne suffit pas. La classe politique qui évolue à Berne, à savoir notre Parlement, notre gouvernement et notre administration, cède lâchement face à la moindre pression venant de l'étranger. Dans la guerre financière et économique que mènent contre la Suisse les Etats hautement endettés, que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis, nos responsables courbent l'échine. S'adapter, telle est leur devise !

Mais, dans une telle situation, le devoir des autorités est de résister et non pas de s'adapter. Et c'est justement pour cela que ces gens ont été élus, engagés et très bien payés. Bien payés pour qu'ils ne deviennent pas corrompus. Je suis certain que, à Berne, le Conseil fédéral et l'administration ne sont pas corrompus. Ils ne doivent vraiment rien accepter. Même la raison, malheureusement.

La situation est absurde, pour ne pas dire perverse. L'UE connaît actuellement sa crise la plus profonde. Et pourtant, voilà que les politiciens suisses sont plus que jamais sur la défensive face à elle, qu'ils plient devant elle, qu'ils font montre de soumission.

Les anciens Confédérés étaient d'une toute autre trempe! Ils ont perdu la bataille de Marignan en 1515 et donc les guerres milanaises. Mais, même perdants, ils ont négocié de telle manière qu'ils ont pu conserver tout le Tessin, la Valteline, Chiavenna et Bormio.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, comment nos adversaires voient-ils vraiment la Suisse aujourd'hui?

IV. Comment les agresseurs voient-ils la Suisse?

La faiblesse de notre classe politique, à laquelle appartient d'ailleurs nos médias du courant dominant, tout particulièrement notre radio et télévision d'Etat, n'a évidemment pas non plus échappé aux Etats étrangers. Ils font une évaluation militaire de la situation avant de poser de nouvelles exigences dans cette guerre fiscale, financière et économique internationale.

Oui, Mesdames et Messieurs, vous avez bien entendu: il s'agit bel et bien d'une guerre économique ! On doit donc s'y préparer.

Et comme il y a encore quelque chose à aller chercher en Suisse, celle-ci se trouve être la cible de leurs attaques.

Comment les Américains analysent-ils la Suisse?

Certains milieux américains bien intentionnés à notre égard nous posent, inquiets, la question suivante: «Qu'est-il advenu de vous autres valeureux Suisses? Nous vous admirions autrefois pour votre fermeté et votre intransigeance, et voilà qu'aujourd'hui vous abandonnez avant même que les négociations ne commencent!»

Vous pouvez également lire le rapport du Sénat français⁴ sur la politique financière. Il y a, je vous l'accorde, des lectures plus intéressantes. Ce rapport fait 745 pages.

Un rapide coup d'œil suffit pour se faire une idée de la manière dont la France juge la classe politique suisse. Selon ce rapport du Sénat français, la Suisse est jugée comme étant très fragile face à la pression politique qui vient de l'extérieur: lorsqu'elle est soumise à une telle pression, elle capitule très vite.

En voici le passage complet:

.... en lisant régulièrement la presse helvétique, on constate d'ailleurs que la classe politique suisse est relativement fragile: lorsqu'on passe à l'offensive, elle a tendance à accorder des concessions et il faut continuer à mettre la pression sur ce territoire.»⁵

Et voilà à quel point il est simple aujourd'hui pour l'étranger de mener une guerre financière et fiscale contre la Suisse! Les Etats étrangers savent à l'avance qu'il n'y aura pas de résistance et que notre comportement sera des plus complaisant.

Nous n'avons pas besoin de nouvelles lois à Berne, ni de nouvelle constitution; nous n'avons pas besoin de plus de centralisation, ni de plus d'Etat, ni de mise sous tutelle des citoyens!

Ce dont nous avons besoin, ce sont d'autres politiciens! Nous voulons des gens qui défendent la Suisse. Nous en avons assez des politiciens qui courbent l'échine et s'aplatissent devant les cupides gouvernements étrangers; nous en avons assez des politiciens qui trahissent la Suisse. Où sont les politiciens qui sont encore du côté de la Suisse, qui pensent aux gens de ce pays et qui assument leur responsabilité à leur égard? La centralisation va à l'encontre des valeurs de notre pays.

Dernier coup porté à l'une de ces valeurs, à savoir la neutralité: cette semaine, la Commission de politique extérieure du Conseil national a décidé que seul le Conseil fédéral devait décider si la Suisse doit adhérer au Conseil de sécurité de l'ONU. Le peuple et le Parlement n'auraient quant à eux rien à dire.

Mesdames et Messieurs, ce n'est pas le peuple, et même pas les représentants du peuple qui décident si nous devons ou non adhérer à cette instance qui décide de la conduite de la guerre au niveau international. Encore une preuve du mépris que l'on affiche pour nos valeurs.

C'est pourquoi il nous faut l'UDC. Un parti suisse, un parti qui tient bon !

L'UDC est en effet le seul parti qui s'engage sérieusement en faveur de la liberté et de l'indépendance de ce pays et de ses citoyens. Il est tout simplement impossible qu'il en soit ainsi.

⁴ <http://www.senat.fr/rap/r11-673-2/r11-673-2.html>

⁵ <http://www.senat.fr/rap/r11-673-2/r11-673-2.html>

V. Adhérer à l'UE sans votation populaire

Mesdames et Messieurs, que fait-on au juste à Berne?

Que prévoient de faire l'administration, le gouvernement et le Parlement?

Que bricole la classe politique derrière le dos du souverain?

C'est là qu'il faut aller regarder!

Le 20 décembre 2012, soit peu avant Noël, le Conseil fédéral publiait son rapport d'expertise sur Internet, sans tambour ni trompette.

Ce rapport est daté du 7 juillet 2011 et a donc été gardé « top secret » pendant un an et demi. Suite aux interventions répétées de l'UDC et à des indiscretions, le Conseil fédéral a finalement été contraint d'ouvrir cette véritable boîte de Pandore.⁶

Les jours qui ont précédé Noël, j'ai lu avec de plus en plus d'inquiétude ce rapport scientifique et ennuyeux. A plusieurs reprises je me suis exclamé:

„Mais ce n'est tout simplement pas possible!“

Je ne pouvais à la fin qu'éprouver de la pitié pour ses auteurs: „Oh ! Seigneur, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils disent“.

Mais au moins je sais maintenant ce qu'ils font: ils veulent détruire la Suisse, lentement mais sûrement. Le rapport d'expertise est un guide qui décrit la meilleure manière de remplir les exigences de l'UE selon «des liens institutionnels», après la «reprise de la juridiction de l'UE» et l'acceptation du «développement dynamique du droit européen».

On peut lire dans ce rapport:

1. Que le Conseil fédéral a chargé l'un des plus grands zélateurs de l'Europe de ces dernières années, à savoir «Dr. Dr. h.c. Daniel Thürer, LL.M. (Cambridge), ancien professeur à l'Université de Zurich», de présenter les «options institutionnelles possibles» (comme l'UE l'exige) et de les évaluer «en tenant compte des critères relevant de la politique de souveraineté et de droit public», bien que (parce que l'on sait bien évidemment que l'EEE et l'adhésion à l'UE n'aurait aucune chance devant le peuple) l'EEE et une adhésion à l'UE «ne soient pas à l'ordre du jour».
2. L'expert réalise très bien que la principale raison pour laquelle la Suisse ne fait pas partie de l'UE, réside dans le fait que, chez nous, la décision ultime revient

⁶ Daniel Thürer: Gutachten über mögliche Formen der Umsetzung und Anwendung der Bilateralen Abkommen, 7.7.2011. www.weltwoche.ch/fileadmin/.../Gutachten-Prof-Dr-D-Thuerer.pdf

au peuple et aux Cantons. C'est en tout cas ce que stipule la Constitution. Et c'est justement cette décision du peuple qui fait problème pour la classe politique. Il faut donc écarter cet obstacle, telle est l'intention réelle: toute cette expertise vise à intégrer la Suisse dans l'UE sans qu'il soit nécessaire de demander au peuple qu'il se prononce. L'expertise montre comment on peut contourner le pouvoir du peuple et s'en passer.

3. Daniel Thürer, qui a été professeur de droit public à l'Université de Zurich jusqu'en 2010, propose, pour les conflits avec l'UE, de créer un nouveau tribunal spécial à Lausanne avec trois juges fédéraux élus par le Parlement suisse. Des juges qui doivent tous être suisses. Ça sonne bien – on dirait une imitation du Pacte fédéral de 1291: «Nous ne voulons pas de juge étranger!»
4. Mais quelle serait donc la tâche de nos juges dans cette chambre spéciale? C'est maintenant que les choses se gâtent: ils doivent placer le droit européen au-dessus du droit suisse.

Les passeports suisses de ces juges ne seraient donc que des feuilles de vigne. Ils ne seraient rien d'autres que des marionnettes, rien d'autres que des messieurs insolents qui seraient là pour casser le droit suisse et appliquer un droit étranger. Ils ressembleraient certes à des juges suisses, mais qui dansent comme des marionnettes au rythme d'un droit étranger.

Ce n'est pas à des juges étrangers que nous aurons à faire, mais à des Baillis! Le droit de l'UE doit prévaloir sur le droit suisse, qu'ils disent, même si nous restons, sur le papier, un Etat souverain !

Mais comment justifier un tel tour de passe-passe? Comment va-t-on le dire au peuple niais que sont les Confédérés?

C'est tout simple: on utilise un truc vieux comme le monde. On couvre le loup d'une peau de mouton – blanche ! - pour qu'il donne une bonne impression et en espérant que tous lui feront confiance.

5. Et voilà comme le professeur Thürer présente soudainement l'UE comme n'étant plus composé d'Etats souverains, mais comme une «communauté de valeurs» supérieure à tout.

Ça sonne bien pour l'ensemble des bien-pensants: une communauté? Voilà un terme qui dénote vraiment l'harmonie et la convivialité.

«Valeurs»? Qu'y a-t-il de plus beau que des valeurs? Ça a l'air nettement plus enlevé que des trucs profanes comme dettes, économies et ménages.

Une «communauté de valeurs» voilà le label de qualité des bien-pensants.

6. Selon Thürer, cette entité européenne, cette «communauté de valeurs» représente donc des valeurs communes d'ordre supérieur qui sont également valables pour les autres Etats. Et d'expliquer que le droit européen devient tout à coup droit international qui prévaut sur tout droit national.

Notre expert Thürer présente le droit européen comme étant donc l'expression de cette communauté de valeurs. Le droit européen serait ainsi un droit international qui prévaut sur le droit national. C'est ainsi que, via la jurisprudence, la Suisse adhérerait progressivement à cette communauté de valeurs qu'est l'UE, conclut Monsieur Thürer. Mais pas trop rapidement, sinon les citoyens le remarqueraient. Il faut une adhésion à l'UE tout en douceur, mais surtout ne pas demander l'avis du peuple ! Voilà comment les exigences de l'UE peuvent être remplies. La Suisse deviendrait finalement membre de cette communauté de valeurs, autrement dit de l'UE! Sans referendum aucun!⁷ Un coup d'Etat silencieux! Un coup d'Etat « commis » par le gouvernement et l'administration. Et qui plus est en toute légalité (!)

VI. Atteinte à l'indépendance de la Confédération

Mesdames et Messieurs, tout décontenancé, je me suis illico presto posé la question suivante: Est-ce permis? Notre code pénal ne mentionne-t-il pas le délit «Atteinte à l'indépendance de la Confédération»?

Je chasse de mon esprit ces pensées désagréables. Il est inconcevable, en effet, qu'un professeur Dr. Dr. h.c. de notre vénérable université zurichoise, notre alma mater, et plus encore de la faculté de droit, et qui, de surcroît, m'a enseigné le droit et m'a conféré le titre de docteur in utroque jure, c'est-à-dire «en l'un et l'autre droits», le droit civil et le droit canon, il est inconcevable qu'un tel professeur n'ait pas vu cette disposition pénale, qui plus est dans une expertise destinée au gouvernement.

Ou bien, me suis-je ensuite demandé, des traîtres siègeraient-ils en fin de compte dans la salle du Conseil fédéral? Ne sont-ils pas en effet les mandataires de cette expertise? Quelle était donc la teneur exacte de leur mandat?

Ou bien se pourrait-il qu'il y ait dans l'administration un groupe de traîtres? Grassement payés pour faire le contraire que ce que veut le peuple. Non pas des serviteurs de l'Etat, mais des destructeurs de ce dernier?

Inimaginable ! me suis-je dit. Et pourtant, je ne parvenais pas à chasser cette idée de mon esprit.

J'ai donc consulté le code civil.

J'ai d'abord lu l'intitulé:

«Art. 266. „Atteinte à l'indépendance de la Confédération“

Puis l'alinéa 1:

⁷ Siehe dazu „Europafreundlichkeit“ als Rechts-Tatbestand? Oder Rezeptbuch für den EU-Beitritt via Hintertreppe. Eine Stellungnahme der SVP zu einem vom Bundesrat geheim gehaltenen Gutachten von Prof. Dr. h.c. Daniel Thürer, Fachkommission Aussenpolitik der SVP des Kantons Zürich, 2012.

«1. Celui qui aura commis un acte tendant à porter atteinte à l'indépendance de la Confédération ou à mettre en danger cette indépendance, ou à provoquer de la part d'une puissance étrangère, dans les affaires de la Confédération, une immixtion de nature à mettre en danger l'indépendance de la Confédération, sera puni d'une peine privative de liberté d'un an au moins.»

J'ai marqué un temps d'arrêt et me suis demandé: qu'est-ce qu'une capitulation face à l'UE si ce n'est une atteinte à l'indépendance de la Confédération?

Lorsqu'on agit, au plus haut niveau, pour qu'une puissance étrangère puisse décider de ce qui doit être fait dans notre pays et saper ainsi notre indépendance, alors c'est effectivement une atteinte à l'indépendance. Je suis bouleversé !

Je repose le code civil et poursuit ma réflexion:

Mais qu'est-ce donc que cette UE pour une communauté de valeurs dont nous aurions repris le droit supérieur par décision du tribunal? Les valeurs de l'UE sont-elles donc si supérieures aux valeurs suisses?

On devrait au moins estimer à leur juste valeur les institutions suisses, des institutions qui ont fait leur preuve! Elles ont en effet permis à la Suisse de dépasser les Etats de l'UE sur le plan économique, démocratique et de la qualité de vie.

Que lisons-nous en effet dans les quotidiens de la presse internationale parus ces dernières semaines?

„La Suisse: un îlot de bien-être“,

„La Suisse: enfant modèle en matière d'endettement de l'Etat“,

„La Suisse: le pays le plus stable du monde“,

„La Suisse: la qualité de vie la plus élevée en Europe“,

„La Suisse, où il fait bon naître“

Etc, etc, etc...

Et pourquoi donc, Mesdames et Messieurs? Parce que les citoyens ont empêché il y a 20 ans l'adhésion de la Suisse à l'EEE et à l'UE. C'est parce qu'elle n'est pas membre de l'UE que la Suisse va mieux ou, en tout cas, moins mal que d'autres Etats. Nous autres Suisses voulons, pour de bonnes raisons, conserver nos valeurs et non pas reprendre celles de l'UE!

Ce système de valeurs qui repose sur la taille, la manie de tout niveler et l'économie de la dette n'est pas un modèle pour la Suisse

Et voilà maintenant que le droit de cette «communauté de valeurs», qui a conduit à ce désastre, devrait remplacer l'ordre juridique et les valeurs suisses. Et ce, sous la

forme d'un droit international contraignant. Par décision d'un tribunal. Mais que se passe-t-il donc vraiment au niveau fédéral?

Non, Mesdames et Messieurs! La Suisse ne doit pas avoir honte de ses valeurs et de ses institutions! Que cela plaise ou non à l'UE, au Conseil fédéral, à l'administration ou à Monsieur l'Expert.

VII. Et le Conseil fédéral?

Celui qui se sera attendu à ce que le Conseil fédéral, offusqué, renvoie à l'expert ses propositions inconvenantes aura été déçu. Le Conseil fédéral a en effet gardé sous le boisseau pendant un an et demi ce document révélateur avant d'être contraint de le rendre public.

Mais attention! le Conseil fédéral agit déjà en fonction de ce rapport:

Dans un premier temps, la Présidente de la Confédération a écrit, le 15 juin 2012, une lettre obséquieuse à l'EU,⁸ qui signale sa complaisance, se réfère aux réglementations comme celles qui sont en vigueur dans l'EEE, indique le but d'adhérer à l'UE et renvoie à la demande d'adhésion qui se trouve à Bruxelles.

Mais, dans un deuxième temps, l'UE, mue par l'envie et la jalousie, continue à exercer la pression:

Monsieur Barroso envoie peu avant Noël, le 21 décembre 2012 pour être précis, une lettre amicale où il réitère ses exigences.⁹

Il y exige clairement que la Suisse doit reprendre le droit de l'UE actuellement en vigueur, mais aussi le futur droit ainsi que la jurisprudence prononcée par la Cour de justice de l'UE. Et ce n'est pas tout: Monsieur Barroso explique que l'UE attend également en sus de l'argent, de l'argent et encore de l'argent de la part de la Suisse.

En clair: on n'exige rien d'autre, d'une part, qu'une EEE, que le peuple a expressément refusée, ainsi que, une nouvelle fois, l'intégration de la Suisse dans l'UE. D'autre part, il irait de soi que la libre circulation des personnes s'étende également à la Croatie et que la Suisse doive à nouveau y aller de sa dîme (on parle de 1,3 milliard) pour ce pays. Et on n'est pas au bout de nos peines: Barroso exige de l'argent supplémentaire pour l'UE. Et Barroso de communiquer déjà la date des négociations.

⁸ Dieser Brief ist abrufbar in französischer Sprache und in deutscher (inoffizieller) Übersetzung unter dem Link <http://www.europa.admin.ch/themen/00499/00503/01777/index.html?lang=de>

⁹ <http://www.europa.admin.ch/>

Mesdames et Messieurs, peut-être que le Conseil fédéral devrait agir face à l'UE de la même manière que ce paysan, dont le fils faisait son école de recrue à Frauenfeld et qui lui envoya la lettre suivante:

*„J'ai besoin de beaucoup d'argent et je n'en ai pas,
moi, le pauvre gars de Frauenfeld.
Vends le veau et envoie l'argent
à ton fils, à Frauenfeld“.*

Le père lui répondit:

*„T'as besoin de beaucoup d'argent, j'en n'ai pas
et le veau se trouve déjà à Frauenfeld!“*

Voilà un langage que l'UE comprendrait peut-être !

Mais voilà que se profile déjà la 3ème étape: notre gouvernement ne rejette pas ces exigences. Pas plus que le Parlement ! Et les premiers articles de journaux paraissent, qui parlent à nouveau de la complaisance de la Suisse à l'égard de l'UE.

Mesdames et Messieurs, la Suisse se retrouve aujourd'hui dans la même situation dangereuse qu'en 1992:

Il s'agit, via un accord bilatéral soi-disant «inoffensif» – qu'on intitulera probablement "accord sur l'électricité", "accord sur l'énergie" "contrat de prestations", "accord-cadre", ou autre – de remplacer le système de valeurs de la Suisse par celui de l'UE. Comme en 1992, ces accords doivent également être considérés dans le cadre d'une stratégie européenne dont le but ultime est l'adhésion pleine et entière de la Suisse à l'UE.

Et l'on versera évidemment encore des milliards dans ce tonneau sans fond!

Mesdames et Messieurs, il serait pourtant tellement simple de faire ce qui est juste! Nous devons simplement avoir la force de dire «non» et être du côté de la Suisse. De la Suisse et de nos concitoyennes et citoyens. Nous n'avons pas besoin de nouveaux accords bilatéraux. C'est l'UE qui veut de nous !

VIII. Alors, que faire?

Mesdames et Messieurs, il faut tout faire pour que cette adhésion soit nulle et non avenue !

Et c'est pourquoi nous sommes sollicités, Mesdames et Messieurs les politiciens qui êtes dans cette salle.

Il faut lutter.

La résistance plutôt que l'adaptation.

Lutter pour la Suisse.

„Persévérer – et ne pas lâcher prise pour gagner“.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement?

1. Il faut un référendum obligatoire contre les accords bilatéraux qui obligent la Suisse à reprendre le droit européen et une juridiction étrangère. Ce ne sont là rien d'autre que des accords d'adhésion à l'UE. Et ce, qu'on les appelle accord sur l'énergie, accord-cadre ou autre.
2. Si le Conseil fédéral et le Parlement refusent illégalement de rendre le référendum obligatoire, alors il faut que nous en lancions un.
3. Nous devons également lancer un référendum là où l'UE veut contraindre la Suisse à abandonner ses valeurs, des valeurs qui ont fait leur preuve. Concrètement, aujourd'hui: lancer un référendum contre l'abolition du secret bancaire.
4. Mesdames et Messieurs, on ne peut plus faire confiance à la classe politique. J'en veux pour preuve cette expertise qui trahit le pays et l'attitude servile du Conseil fédéral. Nous exigeons aujourd'hui que les séances du Conseil fédéral soient publiques. Les Suisses ont le droit de savoir quels conseillers fédéraux approuvent des décisions qui trahissent la patrie et quels conseillers fédéraux ne les approuvent pas. Il est temps de faire la lumière dans la «chambre noire» du Conseil des Etats ainsi que dans la «chambre noire» du Conseil national.
5. Il faut introduire de toute urgence l'élection du Conseil fédéral par le peuple. C'est en effet la seule possibilité qu'a le peuple suisse d'élire au gouvernement des gens qui tiennent aux valeurs de la Suisse. Les conseillers fédéraux élus par le peuple seraient ainsi davantage motivés par le bien du peuple que par celui de la classe politique.

Et le plus important, Mesdames et Messieurs: nous devons nous préparer à une nouvelle votation sur l'UE, qui devrait selon moi arriver dans les douze prochains mois.

IX. Le dernier coup: des milliards pour les enfants de l'Etat

Mesdames et Messieurs, le dernier coup nous est réservé pour la votation populaire du 3 mars de cette année. Nous devons accorder des milliards pour les enfants de l'Etat. Ici aussi on utilise évidemment un langage édulcoré où il est question d'«encourager», de «promouvoir» et de «soutenir». Vous avez bien entendu, c'est bien ça qui sera sur le tapis le 3 mars. Voilà donc maintenant que les politiciens fédéraux veulent également s'immiscer dans la famille, la facture étant une fois de plus réservée aux citoyens qui devront payer encore davantage!

L'arrêté fédéral prévu a l'air inoffensif, presque facile à avaler. Mais c'est toujours comme ça avec ce genre de « pilule à l'eau de rose » que nous sert l'Etat-providence:

„Dans l'accomplissement de ses tâches, la Confédération prend en considération les besoins de la famille dans l'accomplissement de ses tâches. Elle peut soutenir les mesures destinées à protéger la famille.

La Confédération et les cantons encouragent les mesures permettant de concilier la vie familiale et l'exercice d'une activité lucrative ou une formation. Les cantons pourvoient en particulier à une offre appropriée de structures de jour extrafamiliales et parascolaires.

Si les efforts des cantons ou de tiers ne suffisent pas, la Confédération fixe les principes applicables à la promotion des mesures permettant de concilier la vie de famille et l'exercice d'une activité lucrative ou une formation.

Bien qu'il semble inoffensif présenté ainsi, l'«arrêté fédéral sur la politique familiale» a en fait pour but la désintégration de la famille. L'Etat central ne laisse plus aucun répit à nos familles. Voilà maintenant que la famille – l'éducation des enfants – doit également être étatisée. Des politiciens prétentieux attaquent nos familles. Ils veulent réglementer l'éducation de nos enfants. Ce qui coûte des milliards aux contribuables et déresponsabilise les parents. Les cantons, les communes et les citoyens doivent payer, tandis que les offices fédéraux et les politiciens fédéraux commandent. Les impôts sur le revenu et la TVA devraient être augmentés. Nous devons tous de nouveau passer à la caisse afin que les politiciens aient encore plus de pouvoir et restreignent les droits des parents.

C'est exactement de cela dont il s'agit dans cet article de la Constitution fédérale sur la politique familiale. Cet article se présente évidemment sous un jour séduisant: on y parle en effet de «soutien», et d' «encouragement». On connaît la musique! Lorsque des politiciens parlent d'«aide», ils veulent en fait dire: commander et distribuer l'argent des impôts. Ils parlent de «servir» et veulent en fait dominer!

Si nous voulons empêcher que des milliards prélevés sur les impôts déresponsabilisent les parents et fassent des enfants ceux de l'Etat, alors il n'y a qu'une seule réponse possible le 3 mars: NON à l'arrêté fédéral sur la politique familiale.

Ils sont déjà assez nombreux ceux qui, aujourd'hui, profitent de la crèche de l'Etat!

Nous ne voulons pas, en plus, que nos enfants y soient parqués!

X. „Persévérer“! „Celui qui ne lâche pas prise gagne!“

Mesdames et Messieurs, l'UDC sera bientôt le seul parti qui a encore la force de résister. Notre parti ne se laisse pas séduire par telle ou telle mode. Celui qui a pour but le bien du peuple et du pays doit avoir un esprit clair. C'est ainsi que nous éviterons de faire nous-mêmes fausse route. Tenons-nous en à cet enseignement que les petites entreprises et les petits Etats sont mieux armés que les grands pour faire face aux risques qu'ils encourent. Les fausses estimations sont nettement plus fréquentes dans les grandes entreprises et les Etats centralisés et autoritaires que dans les petits. La Suisse, ne l'oublions pas, passe pour «le pays le plus stable du monde.»

Nombreux sont ceux qui, dans ce pays, veulent ébranler ce système qui a pourtant fait ses preuves. Ils singent les grands. Nous de l'UDC avons beaucoup à faire si nous voulons empêcher cela. Mais il faut «persévérer pour gagner»! Nous le voyons bien. La Suisse, au moins, n'est pas dans l'UE. Nous pouvons être fiers de ce succès ! Celui qui veut tenir le coup a parfois besoin d'une bonne dose de courage, d'opiniâtreté et d'entêtement. L'apparence, aussi belle soit-elle, ne saurait être la raison de l'action.

Mesdames et Messieurs, prenons pour terminer comme modèle cet homme qui, en 1917, a fondé – comme premier parti UDC cantonal – à la Tonhalle de Zurich le parti paysan, comme il s'appelait à l'époque, qui est devenu l'UDC du canton de Zurich. Je veux parler de Fritz Bopp, valet de ferme, journaliste, conseiller national et poète.

Fritz Bopp qui nous a laissé les vers suivants:

„Je ne lâche pas prise, je persévère,
Il faut qu'on m'écoute.
Même si on me coupe la tête,
Je persévère!“

Je vous souhaite une bonne nouvelle année:

- Vive la Suisse! Mais seulement la Suisse d'en bas!

- Es lebe die Schweiz!

- Viva la Svizzera!